



Assurance bétail- évolution émergente de profil de risque et les perspectives pour l'assurance

Livestock insurance- emerging change in
risk profile and the prospects for insurance
prospects

et je suis....



Clive Hardy

Directeur de la souscription en réassurances des
risques agricoles,

Lloyd's Syndicate NVA 2007

Novae Re

Novæ

...jusqu'aujourd'hui:

- Garantie principale: souvent limitée à la mortalité de l'animal, caractérisée par
 - Sinistralité chroniquement élevée
 - Pénétration de marché généralement négligeable.
- Une assurance apparemment sans résonance pour les agriculteurs, sauf pour les animaux d'élevage de valeur élevé.
- Une assurance techniquement peu intéressante pour les assureurs.

les temps changent –une évolution

- Statistiquement, nous pouvons observer , un peu partout, que les entreprises agricoles sont moins nombreuses, mais de dimension majeure.
- Nous sommes témoins d'une consolidation graduelle des fermes –une croissance de la taille moyenne, avec un cheptel toujours plus nombreux.
- Une présence croissante de l'agro-industrie - l'industrialisation de la production agricole.

Une évolution qui nous enseigne.....

L'entreprise agricole de taille majeure, avec plus d'animaux représente un investissement plus important que dans le passé –des montants à risque devenus significatifs.

L'importance économique d'un animal, s'il meurt ou ne meurt pas, par rapport à la globalité de l'opération agricole, est en pleine diminution,

autrement dit:

....une certaine variation du taux de mortalité du cheptel a un impact économique sur l'entreprise toujours moins clef, et de conséquence, la nécessité, voire le désir d'assurer ce risque, déjà faible, apparemment, commence à disparaître.

Conclusion

l'interêt de s'assurer contre la mortalité des animaux, déjà marginal, va diminuer encore avec la consolidation de l'agriculture, même dans les fermes d'élevage.

Si une couverture traditionnelle n'aura plus d'interêt, qu'est-ce que l'avenir va nous porter ?

Scénario de l'avenir.... (?)

- Pensons à un événement de caractère épidémique, une maladie épizootique, pas chez 'notre' agriculteur, mais en proximité.
- Les pouvoirs publiques vont imposer, probablement, et selon le pays ou région économique, des zones de restriction autour de la ferme affectée.
 - Par exemple:
 - Zone A: zone de prohibition 'totale', un rayon de 3kms
 - Zone B: zone de restriction stricte, un rayon de 10 kms
 - Zone C: zone étendue de surveillance et de contrôles

L'impact d'un événement

- Selon l'intensité de l'agriculture dans la région affectée,
- Un rayon de 3 kms: ? 50 fermes
- Un rayon de 10 kms: ? 500 fermes
-si la probabilité d'être touché par une maladie épizootique est assez réduite, la probabilité de se trouver dans les zones autour d'une ferme affectée monte d'une manière exponentielle.

Les conséquences....

- Directes:
 - Surtout, une interdiction de mouvement des animaux, ni pour la vente, ni pour l'achat, pour une période indéterminée et imprévisible, ce qui représente l'interruption totale de l'activité commerciale de l'entreprise.
 - Coûts supplémentaires pour les tests sanitaires (avec ou sans symptômes), nettoyage et désinfection à grande échelle, traitements vétérinaires et médicaments
- Une 'tempête parfaite' –des coûts additionnels, avec cessation de revenus – ce qui menace la liquidité, (et la pérennité) de l'entreprise.

Les conséquences....

- Indirectes:
 - Crise de confiance à long terme de la part du consommateur
 - Chute de prix potentiellement catastrophique
 - Le coût total direct d'une maladie épidémique c'est-à-dire le valeur des animaux abattus, peut être de l'ordre de 20% - probablement remboursé, au moins en partie, par l'Etat.
 - Par contre, le coût total indirect est bien majeure et sans aucune compensation de la part de l'Etat.

- Pour l'agriculteur 'non affecté' par la maladie, mais se trouvant en proximité, sa perte économique est une perte 100% due à l'interruption de l'activité de l'entreprise- une perte à 100% non-compensée.

Deux parenthèses

- a) le rôle de la vaccination
- Si l'agriculteur est dans un pays avec la vaccination obligatoire, et son commerce est local, il n'a pas de problème.
- Par contre, si sa production est destinée à l'exportation, quelqu'un de ses marchés vont exiger des animaux non-vaccinés. Il est obligé en conséquence à adopter une stratégie de non-vaccination, et en conséquence s'expose au risque.
- Ses animaux, après un déclenchement, seront refusés en tout cas par ses marchés, et ceci pour beaucoup de temps après la cessation effective de l'infection.

Deux parenthèses

- b) le rôle des mécanismes de compensation *ex post* de l'Etat
- La compensation n'est pas, nécessairement, garantie; elle est incertaine –les agriculteurs peuvent se trouver otages de la politique, surtout ou il y a une crise de fonds. Normalement, la compensation est partielle, bureaucratique et lente. Sauf si il ya des élections imminentes, le principe applicable est '*aussi peu que possible, le plus tard possible*'
- Limitée à un valeur *per capita* des animaux touchés.
- Ne va rembourser la perte économique de celui, apparemment inaffecté par la maladie, que s'il a souffert une perte économique 'collatérale', se trouvant en proximité.

Une solution...

- **Assurance Marge Brute ('Gross Margin')**
- En bref, la difference entre sa marge brute avant et après la survenance d'une maladie spécifique.
- Tels que...fièvre aphteuse, la grippe aviaire, la peste porcine etc.
- Franchise annuelle -% de la somme assurée, avec un minimum monétaire
- Base survenance
- Période d'attente; 3 mois
- Réduction de prime de 10% pour contrat de 3ans
- PB jusqu'à 50%, que pour garanties salmonelles, mycoplasmes
- Couverture basée sur l'historique de l'assuré

Calcul de la somme assurée

- Exemple....
- Production d'oeufs de table

- # animaux par cycle reproductif 20,000
- X #cycles reproductifs par an 1
- X # d'oeufs par poule par cycle 260
- X prix de vente par oeuf 0,15c
- =**somme assurée** 780,000

- Franchise
- Somme assurée <500,000 3%, min 2,500
- 500,000 -1,000,000 2,5%, min 15,000
- >1,000,000 2%, min 25,000
- dans ce cas: 19,500

Calcul d'indemnité (très simplifiée)

Revenus dans la période de référence
moins

Revenus dans la période 'sinistrée' = x

Coûts dans la période 'sinistrée'
moins

Coûts dans la période de référence = y

Perte = x + y

moins franchise = indemnité

Assurance Marge Brute

- Cible:
- l'agro-industrie, en fait l'entreprise spécialisée, c'est-à-dire, privée de sources de fonds alternatives
- Toutes les entreprises susceptibles à l'effet économique simultané d'une perte de revenus et une charge majeure pour une période potentiellement longue, mais difficile à déterminer avant l'événement.
- Les entreprises avec un taux de financement bancaire assez élevé.

Conclusions

- L'évolution de l'agriculture de l'élevage –la consolidation des entreprises et l'industrialisation croissante de la production agricole, pourrait rendre sans intérêt l'assurance bétail classique liée à la mortalité du cheptel.
- Par contre, le profil de risque émergent de l'agri-industrie nous indique qu'un déclenchement d'une maladie, surtout ailleurs, mais en proximité, et les conséquences, peuvent avoir un impact économique direct et indirect, parfois peu compris, mais lourd.
- Une assurance couvrant le marge brute de l'entreprise, liée aux conséquences de l'interruption de l'activité économique pourrait être une solution intéressante.



Merci de votre attention!